

Éc 38,39

No 17 0 Janvier 1987

3 \$

Science et Francophonie

PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Francophonie:

SCIENCE ET FRANCOFONIE,
par Lucette Michaux-Chevry.



Lucette Michaux-Chevry.

Communauté française de Belgique:

Articles de Robert Collée, Paul Mainguet,
Jacqueline Piret-Verheyden, Bernadette Wilmet.

Québec:

Alliance Québec.

Joseph Borgo, citoyen américain,
en est le Vice-président.

CQF, Jean-Pierre Bouchard.

Respects juridiques du français
dans la recherche scientifique.

Joseph Borgo a aimablement
accordé une
entrevue exclusive à
Science et Francophonie.
Pourquoi s'intéresse-t-il
à Alliance Québec?

Ottawa:

Ottawa, 22 mai 1987, Colloque de la LISULF.

Avec: Claude Baril, Émile Bessette,
Jeanne Blackburn, Don Boudria,
Robert Collée, Pierre de Bellefeuille,
Paul Lacoste, Gordon Lefebvre, Jean Martucci,
Stella Ohan, Jean Poirier, CQF, RDI, SSJBM...

À l'Université d'Ottawa: La Science et la Francophonie, une question politique.

Colloque de la LISULF à Ottawa le 22 mai 1987: "La Science et la Francophonie: une question politique".

Devant l'invasion de la langue anglaise dans les publications scientifiques de nos laboratoires et de nos centres de recherche, il est opportun d'examiner la situation et de prendre les moyens pour que nos scientifiques puissent se sentir encouragés à utiliser la langue française. Laissés à eux-mêmes, ils sont manifestement incapables de changer leur situation actuelle, qui les expose à une pression considérable du milieu professionnel en faveur de l'anglais: ils ne sont pas vraiment libres d'utiliser le français. Ils ont besoin d'encouragements concrets de la part des autorités politiques.

À ce sujet, les parlementaires de langue française ont adopté une résolution qui concrétise le projet DDA de la LISULF: obligation de publier d'abord en français, possibilité de publier ensuite une 2e fois en anglais si les auteurs le désirent. Les pratiques actuelles des revues entravent une 2e publication, ce qui soumet les auteurs à une pression indue en faveur d'une publication en anglais. Le projet DDA offre ce qui est probablement la seule solution au problème posé: faire bénéficier la communauté nationale des résultats précieux qu'obtiennent les scientifiques, en les rendant accessibles prioritairement dans la langue nationale et les faire paraître à volonté dans la suite pour en faire bénéficier les lecteurs d'anglais si les auteurs le désirent. Le Gouvernement du Canada, pays de la Francophonie, pourrait voir à une occasion propice de mettre en pratique une forme de bilinguisme, bilinguisme facultatif avec priorité du français. On sait que le Canada contrôle une grande partie de l'éducation par ses subventions à la recherche universitaire et par les publications primaires qu'il diffuse lui-même ou qu'il subventionne.

Les participants, choisis parmi les personnalités de la politique et du statut de la langue française, envisageront les aspects politiques de la question et spécialement, la mise en application de la résolution No 4 de l'AIPLF.



Participez au Colloque de la LISULF à Ottawa le 22 mai 1987 de 9h00 à 13h00,
salle 238, Pavillon Morrissette de l'Université d'Ottawa, au cours du 55e congrès de l'ACFAS.
Pour renseignements: ACFAS: (514) 342 1411; (613) 564 2407. LISULF: (514) 747 2308.

Président du Colloque:	Émile Bessette	Université de Montréal, FIPF Féd. int. des prof. de français.
Participants:	Jeanne Blackburn	AIPLF section Québec. MAN (Chicoutimi) PQ.
	Claude Baril	Alliance Champlain.
	Don Boudria	AIPLF section Canada. Député à Ottawa (Glengarry-Russell-Préscott) PLC.
	Robert Collée	UEL Université de Liège.
	Pierre de Bellefeuille	Président du PI Parti indépendantiste.
	Paul Lacoste	Université de Montréal.
	Gordon Lefebvre	UQAM Université du Québec à Montréal.
	Jean Martucci	Président du CLF Conseil de la langue française (Québec).
	Stella Ohan	Direction des politiques, bureau du Commissaire aux langues officielles (Ottawa).
	Jean Poirier	AIPLF section Ontario. Député à Toronto (Russell-Préscott) PCO.
NNN	CQF Citoyens et citoyennes pour un Québec français.	
NNN	RDI Rassemblement démocratique pour l'indépendance.	
NNN	SSJBM Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.	

Les Actes paraîtront dans Science et Francophonie.

On attend encore certaines réponses: **G. Baechtold, P. Gabriel, B. Grandmaître, L. Kerwin, V. Koptilov, J.-M. Léger, G. Miron, G. Paquet, G. Rémillard, FFHQ Fédération des francophones hors Québec, Franco-Jeunes...**

Bénévoles demandés: ceci s'adresse surtout aux membres présents à Ottawa. Vous êtes invités à donner votre nom pour rendre des services d'accueil et de liaison. Prière de communiquer à l'avance ou au kiosque de la LISULF dès le début du congrès à l'Université d'Ottawa.

Tarifs

Adhésions.

Membres individuels, Membres corporatifs.

La Ligue internationale LISULF est ouverte à vous tous qui aimez la langue française et la science, qui voulez faire votre part pour faire avancer la cause de la langue française et la cause de la science en français. Votre cotisation est une manière d'affirmer votre solidarité avec les autres membres. Tous les membres sont invités en plus à militer par leurs paroles, leurs travaux et leurs écrits pour ces causes. Les membres ne reçoivent aucun service en retour: ils reçoivent la satisfaction morale de faire leur part, et ils savent qu'ils ne sont pas seuls. Ils rendent des services à la collectivité par leurs études et leurs actions. Ces services sont au bénéfice de la Francophonie et de l'humanité entière.

Les membres reçoivent gratuitement la revue Science et Francophonie. Cette revue est en outre distribuée gratuitement à plusieurs adresses.

Une entité morale peut devenir Membre corporatif et contribuer ainsi aux objectifs de la LISULF. Pour tout renseignement, communiquer à l'adresse ci-dessous.

Tarifs pour 1987.

Membre individuel: 25 \$.
Membre étudiant: 10 \$.
Membre corporatif: 200 \$.

Les membres reçoivent un reçu pour fins d'impôt et une carte de membre. Ils reçoivent gratuitement Science et Francophonie. Ils sont invités à participer de plein droit aux assemblées et aux comités. Ils ont un accès prioritaire aux pages de Science et Francophonie, où leurs textes paraissent sans frais. Les membres corporatifs désignent un Correspondant qui a les mêmes droits qu'un membre individuel. La LISULF est administrée par un Conseil élu. Proch. élection: Ottawa, 22 mai 1987.

Dons. La LISULF accepte avec reconnaissance des dons en

Abonnements.

Abonnés.

Vous pouvez maintenant vous abonner à Science et Francophonie. L'abonné ne reçoit pas de reçu pour fins d'impôt et ne reçoit pas de carte de membre. L'abonnement vous assure la réception de la revue et est moins coûteux que l'adhésion pour la même période. L'abonnement ne donne pas droit de vote dans les assemblées. La revue paraît au moins quatre fois par année.

Abonnement pour 1987.

Personnes individuelles
au Canada: 8 \$.
Personnes individuelles
hors Canada: 12 \$.
Entités morales,
bibliothèques: 12 \$

Numéros des années précédentes.

Il reste un petit nombre de collections complètes des années 1983, 1984, 1985 et 1986. On s'efforcera de répondre aux demandes.

Tarif uniforme.

Année 1983: 12 \$.
Année 1984: 12 \$.
Année 1985: 12 \$.
Année 1986: 12 \$.

Devises. S. v. p., versements payables au pair à Saint-Laurent en \$ Canada. **N. b.** Cotisations et abonnements courent à partir du 1er janvier. échange de reçus pour fins d'impôt. Tél. (514) 747 2308

Communication

du Professeur Paul Manguet.

Professeur à la Faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain.

(À suivre).

Résumé. Paul Manguet fut désigné par la Communauté française de Belgique comme délégué et représentant officiel au 53^e congrès de l'ACFAS. On donne ici le relevé de la bande magnétophonique de sa communication, présentée le 24 mai 1985. Rappelons dès maintenant que la communication de M. Jaumotte, à laquelle le conférencier fait allusion dans son premier paragraphe, a paru dans *Science et Francophonie*, Nos 12-14.



Fig. 1. Le Professeur Paul Manguet au cours de sa communication à l'Université du Québec à Chicoutimi, le 24 mai 1985. À sa droite, le président du colloque, Jean-Claude Richer.

Référence à M. Jaumotte.

Bien Messieurs et Mesdames, il est évident, après le remarquable exposé de M. Jaumotte, (1) nous ne pouvons que souscrire - M. Philippart le fait également, m'a-t-il dit avant de commencer, au contenu de cette synthèse, et nous n'aurons donc sur ce point-là, probablement rien à ajouter.

Aspect qualitatif et aspect quantitatif.

Seulement, ce que je voudrais souligner, c'est peut-être, dans la mesure où on voudrait faire des prévisions et il faut être extrêmement prudent, c'est souligner que, en ce qui concernera la langue française, les prévisions devront regarder d'une part un aspect qualitatif, et d'autre part, un aspect quantitatif. Je m'explique.

Le qualitatif, c'est la qualité de la langue, et donc, sa capacité de s'adapter au langage des sciences, or dans la mesure où l'anglais va prendre cette place prédominante, que d'ailleurs elle a déjà et qu'elle risque fort de conserver, et cette situation, si elle est acceptée pour le français comme une sorte de démission, peut conduire le français à être
P. 4, Science et Francophonie No 17, janvier 1987.

moins adapté au langage des sciences. Il y a dans ce domaine un progrès important qui va être accompli, pour que la terminologie soit à jour et qu'elle soit disponible de façon utilisable pour les chercheurs et pour les scientifiques, même si on a dit qu'il était peu probable que dans le domaine de l'informatique on puisse lutter contre l'hégémonie dans ce domaine-là de l'anglais, il y a des constitutions de logiciels qui sont en cours et qui continuent d'être mis à jour. Le seul problème, c'est que, et j'en ai fait l'expérience personnelle, on ne trouve pas facilement de tels documents, il faut vraiment les rechercher soi-même. Il y a un véritable problème relatif à la diffusion des documents de référence et de l'accès à ceux-ci, par exemple en ce qui concerne les logiciels et les banques de données.

Sur le plan quantitatif, nous sommes tout de même devant un problème qui joue en notre faveur si nous sommes attentifs: c'est l'évolution démographique du monde de la francophonie, où nous allons vraisemblablement dépasser les soixante-quinze millions souvent cités, car il faut tenir compte de la croissance démographique dans les pays où le français n'est pas enseigné comme langue maternelle, mais où il est jusqu'à présent la première langue internationale.

»»»

Article à suivre dans le No 18 de *Science et Francophonie*.

La langue des médias scientifiques. (À suivre).

Bernadette Wilmet,

Professeur à la Faculté des sciences de l'Université libre de Bruxelles.

Résumé. Nombreux sont les écrits et diverses sont les réunions qui s'intéressent à la promotion du français comme langue scientifique. Les problèmes posés par la langue des médias scientifiques, que des enseignants utilisent de plus en plus couramment pour illustrer leurs cours ex cathédra ou pour fournir à leurs élèves une aide individuelle, mériteraient de retenir l'attention: E.A.M., enseignement assisté par multimédia; E.A.O., enseignement assisté par ordinateur. Très peu d'enseignants belges élaborent leur propre matériel, se contentant d'exploiter les ressources du marché, ... généralement anglophones. Nous faisons le bilan de la situation des médias scientifiques en Belgique (principalement dans le domaine de la chimie) et nous envisageons les moyens d'action (aide à la création, à la traduction, à la diffusion, à l'élaboration de catalogues de documents en langue française...) susceptibles d'obvier à l'invasion d'une technologie anglo-saxonne qui impose en même temps ses modes de pensée. Ms reçu le 24 mai 1985.

Didactique de la chimie.

De plus en plus, les scientifiques francophones hésitent à utiliser leur langue comme moyen de communication et de publication: qu'il s'agisse d'une discussion suscitée lors d'un colloque, d'un article publié dans une revue de chimie ou de toute autre parution émanant d'organismes scientifiques, l'anglais est la langue la plus utilisée.

Ce phénomène inquiétant est abordé ici dans le cadre particulier de la didactique de la chimie. Un rapide examen des publications dans ce domaine ne peut manquer de nous alarmer: 5 % de l'ensemble des articles de recherche scientifique en chimie sont en français, chiffre qui tombe à seulement 2 % pour les articles en didactique de la chimie. Ne parlons pas de celles qui auraient été publiées en Belgique: elles sont inexistantes. Nous voyons ici la conséquence d'un phénomène plus général: la didactique des sciences est une discipline reconnue dans les pays anglophones, mais tout à fait négligée dans les pays latins. Il ne s'agit pas du choix d'une langue de communication, mais bien d'une philosophie de l'enseignement, dont nous percevons le danger: toutes les recherches se font par le biais de la "Chemical Education"; les seules réunions, les seuls congrès sont ceux du genre "International Congress of Chemical Education" et les seuls centres de recherche se trouvent dans les pays anglophones. On voit dès lors pourquoi leur didactique nous influence de plus en plus et comment nous y perdons notre spécificité.

En réaction à cette emprise, fut créé à Poitiers en 1974 un réseau interuniversitaire francophone en vue d'un développement coopératif des innovations, recherches et innovations utiles à l'enseignement de la chimie. Il s'agit du réseau ReCoDiC (Recherches Coopératives en Didactique de la Chimie), qui regroupe actuellement quelque 750 membres, dont une douzaine de Belges et une trentaine de chimistes issus des pays en développement, très demandeurs en ce domaine.

Quittant la recherche, fût-elle didactique, et sa publication, on peut aborder l'aspect concret des documents à caractère didactique, les médias d'enseignement: manuels, documents audio-visuels et didacticiels à l'intention de l'enseignement secondaire.

Manuels.

Il y a peu à dire des manuels: pour l'enseignement secondaire, ils sont presque toujours écrits en français par des enseignants belges; pour les premières années d'université, ils sont écrits en français par des enseignants belges ou français, et souvent traduits de l'anglais; pour les dernières années d'université, ils sont dans la plupart des cas rédigés en anglais et très rarement traduits.

Documents audio-visuels.

La création de documents audio-visuels de qualité demande du temps et de l'argent. En France, il existe des centres (CNDP, SFRS) au sein desquels le travail est intense et dont les publications sont nombreuses, mais à peu près rien ne se fait dans les universités. En Belgique, à part deux laboratoires s'occupant de montages de diapositives sonorisées à l'Université de Louvain et à l'Université libre de Bruxelles, deux films seulement ont été créés ces cinq dernières années par le CFUS (Centre universitaire du film scientifique) à l'Université de Bruxelles, en collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale. Par contre, le matériel existant en anglais a de quoi nous étonner, tant par son abondance que par sa qualité technique. Face à cette richesse, le réseau ReCoDiC tente de réagir en suscitant chez les universitaires l'envie de créer de tels médias et de les réaliser.

»»»

À suivre dans le No 18 de Science et Francophonie.

Science et Francophonie Numéro 17, janvier 1987.



4 ans révolus! Forum mondial sur le thème du français en science, voué à la promotion du français (et à la pluralité des langues scientifiques), Science et Francophonie commence, avec ce numéro, une 5e année qui, si elle suit la voie ouverte par les années précédentes, sera de ténacité, de rigueur et de progrès. En 1986, nous avons reçu un appui des parlementaires de langue française. Nous pouvons être fiers de ce succès d'ordre politique et en espérer des retombées intéressantes dans la perspective du Colloque d'Ottawa, du Sommet et de l'après-Sommet (Sommet francophone à Québec en 1987). De plus, la LISULF, agissant de concert avec d'autres associations francophones a obtenu au Québec le retrait du projet de loi 140. C'est le moment de manifester votre solidarité avec la LISULF et d'adresser vos cotisations et vos dons généreux.

De la Communauté française de Belgique nous viennent des textes de **Piret-Verheyden**, **Robert Collée**, **Bernadette Wilmet-Devos** qui examine des aspects pédagogiques et de **Paul Maignet** qui fut l'animateur du Colloque de Bruxelles en 1982. De France nous publions des extraits intitulés SCIENCE ET FRANCOFONIE de **Lucette Michaux-Chevry**, homologue de la Québécoise Lise Bacon. La chronique helvétique et l'affaire Watson attendront faute de place et de ressources humaines. Du Québec, vient une étude juridique de **Jean-Pierre Bouchard**.

On trouve une première étude sur **Alliance Québec**, association richement dotée par le Gouvernement du Canada. Alliance Québec rallie de nombreux anglophones, combattant par les moyens démocratiques devant les tribunaux etc, pour augmenter le statut de la langue anglaise et diminuer celui de la langue française. Elle a fait adopter la loi 142, elle s'acharne sur ce qui reste de la loi 101. Alliance Québec se fait discrète à propos de l'anglais, langue des sciences. Elle a raison de ne pas vouloir mettre en évidence l'humiliation de la langue française dans ce domaine. Science et Francophonie a découvert qu'Alliance Québec, organisme de pression politique, a pour Vice-président un **citoyen des États-Unis**, ancien militaire, faisant la navette entre le Québec et son pays d'origine. Certaines interventions américaines ne concernaient que de lointains arpentés de glaces polaires...

Science et Francophonie.

Périodique qui paraît quatre fois par année.
Distribué gratuitement aux membres de la
Ligue internationale des scientifiques
pour l'usage de la langue française (LISULF).

Rédaction.

1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4.
(514) 747 2308

Comité de rédaction. Science et Francophonie est
publiée sous l'autorité du Conseil d'administration de
la LISULF. Les articles signés
n'engagent que leurs auteurs.
Inventeur du nom: Michel Toyer.
Rédacteur en chef et Directeur de la publication:
Pierre Demers.

Éditions PUM.

Presses universitaires de Montréal,
1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4
(514) 747 2308

INSN 0825 - 9879

Dépôt légal: 1er trimestre 1987, Bibl. nat. du Québec,
Bibl. nat. du Canada. Dépôt: Bibl. nat. de France.

Avis aux auteurs.

Science et Francophonie est un organe de liaison et un
forum mondial, ouvert à la publication d'articles relatifs
aux thèmes du français en sciences et de la science en
français. Auteurs, adressez-nous vos bons manuscrits,
accompagnés d'un résumé. Ils doivent être écrits en
français. Ils sont soumis à un comité de rédaction. Les
auteurs reçoivent gratuitement 10 exemplaires de leur
publication. Pour les membres en règle, il n'y a pas de
frais. Pour les autres, on suggère qu'ils versent 10 \$
par page, minimum 10 \$. Reproduction et traduction: la
reproduction des textes est permise et encouragée,
prière de mentionner la source. Les auteurs conservent
le droit de les faire paraître ailleurs dans une autre
langue. Quant à la reproduction de numéros entiers, il
faut obtenir l'autorisation préalable de la revue.

LISULF.

Conseil. Sec. J. Rémillard; Trés.: P. Rémillard;
Conseillers: J.-L. Dion, D. Tolédano, H. Wittmann, P.
Demers. M. corr.: Berdoulay (Canada); Collée, Wilmet,
Woué (Belgique); Gounelle de Pontanel, Parrot (France);
Niedzielski (États-Unis). - Agent: P. Auger. Dir. dél. et
Pr. fond.: P. Demers. - Cotisation 1987: 25 \$ (Étud.:
10 \$; M. corp.: 200 \$). Abonnement: v. Tarifs. Proch.
élection au C.a.: Ass. gén. 22 mai 1987, Ottawa.

De la conscience d'une identité culturelle à son affirmation. (Suite et fin).

Jacqueline Piret-Verheyden.

Chargée de cours à l'Institut Catholique des Hautes Études Commerciales (ICHEC) de Bruxelles.

Voir le début de cet article dans le numéro 16.

Résumé. Ce texte éclaire la situation des scientifiques de la Communauté française de Belgique (Wallons et Bruxellois). Ils doivent faire face non seulement au problème mondial de la domination de la langue anglaise, mais aussi à des problèmes culturels qui sont propres à la Belgique: montée de la population flamande et minorisation du peuple wallon, particularisme et individualisme des sous-régions wallonnes, nécessité imposée du bilinguisme français-néerlandais. L'auteur signale combien la diffusion culturelle est dépendante vis-à-vis des moyens économique-technologiques. Elle estime logique que les scientifiques utilisent leur propre langue afin de protéger l'identité culturelle de leur peuple, et elle conclut sur un plaidoyer en faveur du multilinguisme. "Pour que vive la langue française, intéressons-nous vraiment aux langues des autres et établissons avec elles un dialogue". (Rédaction). Ms reçu le 28 mai 1985.

»»»

Le mouvement wallon dans ses premières manifestations vers 1890, est animé par des fonctionnaires mécontents de la législation linguistique. Dans l'administration, le bilinguisme créait une situation particulièrement favorable aux fonctionnaires qui connaissaient le français tout en ayant le flamand pour langue maternelle.

Ce mouvement avant 1914 n'est pas purement régionaliste. Il défend volontiers la culture française en Flandre: par là, il défend sa cause avec celle d'un certain patriotisme belge traditionnel.

Au cours des années 20, les Wallons commencèrent aussi à accepter le principe du régionalisme (une seule langue officielle par région) en le considérant comme une protection contre le bilinguisme. Cependant le mouvement wallon est assez peu actif et peu représentatif. Sa revendication principale est la réalisation du fédéralisme politique. Mais il n'a pas, au contraire du mouvement flamand, d'expression parlementaire. Il s'exprime dans quelques groupes et par des publications à tirage limité.

En 1938, alors que sous la poussée du mouvement flamand, l'autonomie culturelle se trouve à l'ordre du jour, le ministre socialiste P. H. Spaak fit une allusion à l'existence d'un problème wallon, caractérisé par la crainte du peuple wallon d'être minorisé, et il déclarait à ce propos:

"Allons-nous recommencer avec la Wallonie les erreurs que nous avons commises avec la Flandre? (...) Il existe une double inquiétude chez les Wallons: tout d'abord cette idée qu'ils vont devenir, petit à petit, une minorité linguistique, qui se traduira par une majorité parlementaire ne respectant pas suffisamment leurs droits. (...) Les Wallons sont

légitimement inquiets devant certains phénomènes économiques d'appauvrissement partiel de la Wallonie".

Les Wallons sont restés jusqu'en 1960 plutôt un quasi-groupe, c'est-à-dire

"un agrégat auquel il manque une structure et une organisation, et dont les membres peuvent avoir à peine conscience, ou pas du tout, de la réalité de leur association". (7)

La Wallonie est consciente d'avoir son espace régional propre mais cette conscience ne va pas au-delà d'un sentiment diffus qui n'empêche pas une identification à l'idéologie nationale belge.

Jusqu'en 1957, le déclin économique wallon n'est pas perceptible immédiatement. C'est la fermeture des charbonnages, signe du vieillissement de l'appareil productif wallon, qui constitue l'élément décisif dans le déclenchement de la prise de conscience pour la masse de l'opinion publique régionale.

La révision de la Constitution belge de 1970 votée par le Parlement, assure l'autonomie culturelle des deux régions et doit en principe permettre l'épanouissement des deux communautés. Ce qui affaiblit la Wallonie c'est le particularisme et l'individualisme des différentes sous-régions qui la composent (Liège - Tournai - Charleroi - Namur) et qui manifestent le plus souvent entre elles une indifférence réciproque. Le comportement individualiste des

»»»

»»»

Wallons, hérité des peuples latins, doit faire face au tempérament grégaire des Flamands, hérité des peuples germaniques.

En 1980, une nouvelle révision de la Constitution a modifié le visage des communautés culturelles et les a dotées d'exécutifs propres. L'équivalence juridique entre les décrets des communautés et des régions, et les lois nationales, est établie. Les décisions de 1980 règlent aussi une série de problèmes de coordination et de moyens d'action. Cependant, l'État central garde les principales compétences et la gestion de plus de septante-cinq pour cent des deniers publics.

Aujourd'hui, les Flamands dominent le pouvoir politique, et si les francophones veulent exercer quelque influence sur le terrain politique ou économique, ils doivent être bilingues français-néerlandais.

Le grand voisin du Sud.

Menacée au Nord, la Communauté belge de langue française l'est également au Sud. Son grand voisin du Sud francise facilement ce qui vient de chez elle. Paradoxalement, et comme le souligne Maurice Piron,

"c'est par son pignon flamand que la façade de la Belgique littéraire est apparue au regard de la France".
(8)

C'est qu'au départ, il n'existait en Belgique qu'un courant littéraire francophone qui trouvait largement son inspiration en Flandre et dans le mode de vie des Flamands, ceux-ci n'ayant pas encore une langue littéraire propre.

Les Français étaient séduits par la truculence, le pittoresque et l'exotisme flamands. Cette inspiration flamande de la littérature française de Belgique permettait aux écrivains belges de se distinguer de la France (Verhaeren, Maeterlinck, Rodenbach, Ghelderode, ...). Cela n'empêchait pas les Français de tenter de s'approprier leur production. Le dramaturge Maurice Maeterlinck (1862-1949), Prix Nobel en 1911, refusa, malgré l'insistance du Président Raymond Poincaré, de "lâcher sa patrie" pour entrer à l'Académie française.

"Si on veut de moi, que l'on y réserve un fauteuil pour un écrivain étranger de langue française, car belge je suis et belge je mourrai".

déclara-t-il en 1929. Un demi-siècle plus tard, l'Académie n'a pas cédé, Marguerite Yourcenar (née bruxelloise et devenue américaine) a dû montrer un passeport français pour être admise Quai Conti. (9)

On sait en général que le grand romancier francophone Georges Simenon est né à Liège (en 1903) mais on ignore le plus souvent que le poète "français" Henri Michaux est né à Namur (1899-1984). Les emprunts ne datent pas d'hier, puisque Clovis, fondateur à Soisson de la monarchie très chrétienne, était Lournaisien, le croisé Godefroid de Bouillon
P. B. Science et Francophonie No 17, janvier 1987.

avait son duché dans l'actuelle province belge du Luxembourg et les de Gaulle fournirent à la Belgique des juristes et des chanceliers bien avant de donner un libérateur à la France...

La Communauté française de Belgique est à la fois le principal "fournisseur" étranger de créateurs et artistes français et le premier consommateur extérieur de produits culturels français.

Diffusion culturelle et technologie.

Remarquons encore, avant de terminer, que la diffusion culturelle repose de plus en plus sur la technologie. Il y a une toute puissance de la technologie moderne dans le domaine des communications. Une des causes de la perte de l'identité culturelle est la non maîtrise des moyens de communication de masse. Domination économique-technologique et domination culturelle sont liées. La domination culturelle reste cependant plus insidieuse car elle dépersonnalise le peuple dominé.
(10)

La technologie moderne représente pour l'humanité un potentiel d'enrichissement considérable. Cette promesse implique que la technologie s'intègre aux différentes sociétés et cultures, intégration qui ne sera réalisée que si l'on parvient à briser la tendance actuelle au monopole anglo-saxon. Pour renverser cette tendance, il est souhaitable de diversifier au maximum les langues vectrices de l'information scientifique et technique. Cette diversification permet un enrichissement tenant aux différences de chacun et où chaque langue représente une vision particulière du monde.

Tous les peuples apportent leur contribution au développement des sciences et des techniques; il est logique que, dans ce domaine essentiel, chacun protège sa propre identité et utilise sa propre langue, enrichissant l'humanité par la pluralité d'expression. L'asservissement à une langue monopole joindrait aux dangers d'un rétrécissement qualitatif de la langue, les dangers d'un rétrécissement géographique.

Pour un monde plurilingue.

En conclusion, dans un monde plurilingue, il serait suicidaire de s'enfermer dans l'unilinguisme. Dans un tel monde, la force d'une langue et de ceux qui la parlent, réside dans la connaissance qu'ils ont de celle des autres.

Pour que vive la langue française, intéressons-nous vraiment aux langues des autres et établissons avec elles un dialogue.

Références.

1. L'analyse historique est essentiellement reprise de G. Carpinelli 1980. *Le fractionnement de l'unité belge*, Contradictions No 23-24, 43-57

»»»

»»»

2. Voir A. Vermeulen 1919, *Quelques aspects de la question des langues en Belgique*, Le Peuple, 46.
3. La revendication de la flamandisation intégrale de l'Université de Gand a d'abord été formulée par L. de Raet en 1905. Elle fut appuyée par une manifestation de masse en 1910 et donna lieu à un projet de loi en 1911.
4. Mais déjà en 1912, le socialiste Jules Destrée affirme dans sa Lettre au Roi qu'il n'y a plus de Belges, et que la Belgique est "un État politique assez artificiellement composé, mais (...) pas une nationalité".

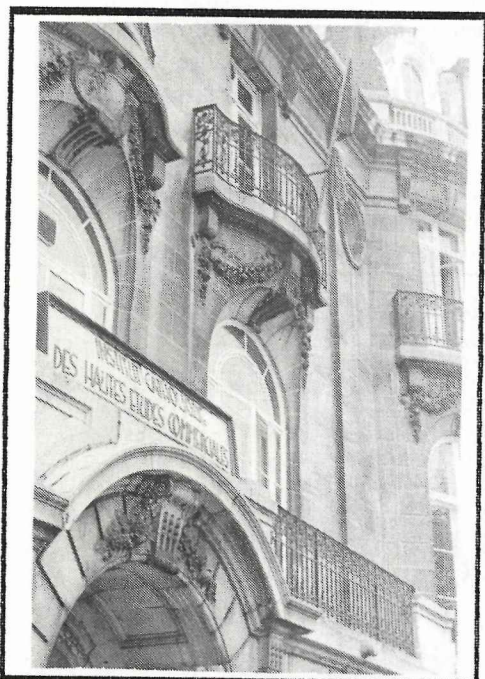


Fig. 1. La façade de l'ICHEC, 2, boulevard Brand-Whitlock à Bruxelles. Le 30 septembre 1983.

5. J. E. Humblet 1985, *À qui la faute?* Tribune libre, Le Soir, 7 mai.
6. M. Piron 1978, *Aspects et profils de la culture romane en Belgique*, Édit. Sciences et Lettres, Liège, 135.
7. T. B. Bottomore 1974, *Introduction à la sociologie*, Payot, Paris, 100.
8. M. Piron 1978, *Aspects et profils de la culture romane en Belgique*, Édit. Sciences et Lettres, Liège, 67.
9. Voir à ce sujet N. Anselot 1982, *Ces Belges qui ont fait la France*, Éd. France-Empire, Paris.
10. Yves Eudes 1982, *La conquête des esprits. L'appareil d'exportation culturelle américain*, Maspéro, Cahiers libres 366, Paris. Recensé dans Science et Francophonie No 2, avril 1983, 33-34.

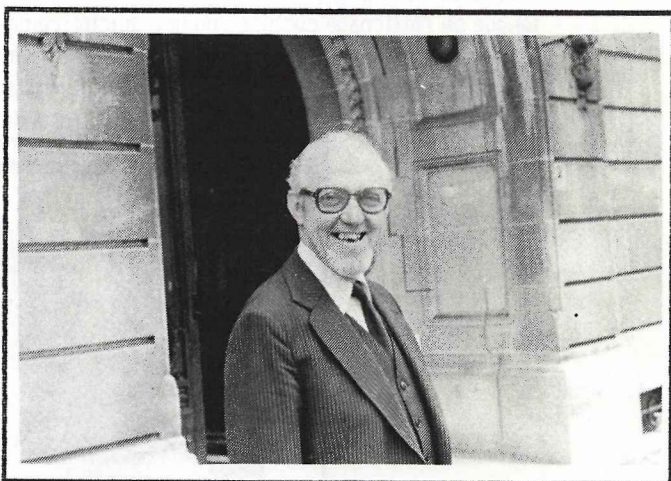


Fig. 2. Jacqueline Piret-Verheyden fait référence, dans l'article ci-dessus, à son collègue à l'ICHEC, le Professeur Jean E. Humblet. Le voilà, photographié devant l'entrée de l'ICHEC. Le 30 septembre 1983.

□

Suite des Actes du colloque de Chicoutimi à la page 15.

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

Collège Cambrien

Membre corporatif pour 1987

Correspondant : Martin Skåla

Université libre de Bruxelles

Membre corporatif pour 1987

Président : Hervé Hasquin

La langue de la recherche universitaire.

Un document des
**Citoyens et Citoyennes
pour un Québec français.**

CQF

Rédacteur: Jean-Pierre Bouchard.

Résumé. La CQF, association Citoyens et citoyennes pour un Québec français, vouée à la promotion du statut de la langue française au Québec, a tenu sa réunion de fondation le 29 novembre 1986. À cette occasion, le document de base soumis à la discussion dans les ateliers comprenait une section consacrée au français, langue de la recherche scientifique. On peut croire que c'est une première, car bien peu d'associations ayant une semblable orientation se préoccupent du français scientifique au niveau de la recherche. Les participants avaient pour préoccupation principale, le 29 novembre, la langue de l'affichage public et de la publicité commerciale (1) et il se trouva qu'aucun atelier ne prit le temps d'examiner cette section du document. L'assemblée plénière recommanda le thème à l'attention particulière du Conseil d'administration nouvellement élu. La CQF a précédemment déclaré son appui au projet DDA, que la résolution No 4 de l'AIPLF devait concrétiser peu après. (2)



Fig. 1. Mireille Palluy, élue Vice-présidente de la CQF le 29 novembre 1986. On la voit ici telle qu'elle apparaissait lors de l'émission Droit de parole, animée par Claire Lamarche, le 4 décembre 1986, à l'antenne de Radio-Québec. (Merci à Radio-Québec pour l'image).

Chapitre II. L'éducation.

Section 3. La langue de la recherche universitaire.

Le matériel didactique.

39.

Que les autorités gouvernementales et universitaires compétentes édictent des règles strictes au sujet du matériel didactique utilisé dans les cours de telle sorte:

a) que les notes de cours distribuées par les départements soient au moins traduites en français;

b) qu'une personne inscrite à un cours ne soit pas obligée, à la seule fin de rencontrer les exigences d'une évaluation, d'acheter ou d'emprunter de même que de consulter ou de lire un ouvrage publié dans une langue autre que le français, sauf dans les cours de langues ou de de littératures étrangères;

c) que les films, diaporamas et vidéos présentés en classe soient au moins post-synchronisés ou sous-titrés en français.

40.

Que les autorités gouvernementales et universitaires compétentes édictent des règles strictes concernant les politiques d'acquisition de livres par les bibliothèques universitaires de telle sorte:

» » »

a) que la majeure partie des nouvelles acquisitions soient de langue française;

b) que la priorité soit mise sur l'acquisition de la version traduite des ouvrages plutôt que sur leur version originale en une autre langue.

Publications scientifiques.

41.

Que les universités adoptent des règles strictes de telle sorte:

a) que la rédaction des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat se fasse en français;

b) que les revues scientifiques publiées sous leur égide soient en français seulement.

42.

Que le ministère de l'enseignement supérieur et de la science adopte les normes nécessaires pour:

a) que seules les recherches scientifiques publiées d'abord en français soient subventionnées;

b) que seules les revues scientifiques en français seulement publiées sous l'égide des universités soient subventionnées.

43.

Que le gouvernement, en concertation avec les gouvernements d'autres pays, saisisse l'UNESCO du problème que posent les revues anglo-américaines aux chercheurs appartenant à d'autres cultures nationales de telle sorte:

a) que lesdites revues n'exigent plus des textes inédits, obligeant ainsi les chercheurs à rédiger leurs travaux en anglais;

b) que lesdites revues ne s'approprient plus les droits réservés sur les textes d'une façon telle que leur traduction dans la langue d'origine de l'auteur s'en trouve interdite.

Colloques scientifiques.

44.

Que les universités et les sociétés savantes du Québec qui sont l'hôte de colloques scientifiques d'envergure internationale adoptent des règles précises de telle sorte:

a) que la documentation distribuée par le comité organisateur d'un colloque soit rédigée en français, sans exclure qu'elle puisse être traduite en autant de langues que nécessaire;

b) que l'affichage et la signalisation sur les lieux du colloque se fasse avec prédominance du français;

c) que soit introduite la traduction simultanée au cours des ateliers et des séances plénières afin de permettre aux chercheurs du Québec et des autres pays francophones qui le désirent de prononcer leurs allocutions en français et de suivre en français les allocutions faites dans une langue étrangère;

d) que les personnalités scientifiques étrangères soient invitées à présenter leurs travaux dans leur langue d'origine ou encore en français de préférence à une tierce langue;

e) que les délégations scientifiques qui le désirent obtiennent les mêmes privilèges que ceux mentionnés dans d) dans les colloques tenus à l'étranger, à plus forte raison lorsque le pays hôte est la France, la Belgique ou la Suisse.

Voici encore des extraits tirés du même chapitre mais d'une section autre que celle sur la recherche universitaire.

Section 1. La langue de l'enseignement.

L'enseignement dans une langue autre.

29.

Que soit redéfini le rôle des universités de langue autre que le français de telle sorte que ces institutions ne mobilisent pas des ressources humaines et matérielles de même que des effectifs étudiants au détriment du développement des universités de langue française et à l'encontre des besoins culturels, scientifiques, sociaux et économiques de la majorité francophone.

Voici enfin des extraits tirés d'un autre chapitre.

Chapitre III. Le travail.

Section 3. La langue de la technologie.

Logiciels.

65.

Que soit ajouté à l'article 141 de la Charte de la langue française un paragraphe relatif à l'informatique de telle sorte que soit assurée l'utilisation de logiciels français au sein de l'entreprise, avec les manuels d'utilisation et les catalogues qui s'y rattachent.

Références.

1. Gaston Cholette 1987, *Affichage public et publicité commerciale*, Science et Francophonie No 16, 17-21.
2. CQF 1986, in *Pour la Science et pour la Francophonie*, Science et Francophonie No 15, p. 23. réf. 3.

□

Lucette Michaux-Chevry

parle de

SCIENCE ET FRANCOPHONIE.

Lucette Michaux-Chevry, Secrétaire d'État à la Francophonie.

Résumé. Mme Michaux-Chevry a récemment fait, à sa manière, notre publicité. Le titre d'un article d'elle, paru dans *Interface*, se confond avec celui qui appartient à notre revue. Avec la permission d'*Interface*, nous reproduisons des passages de cet article qui touchent notre mission. Après avoir complimenté les Québécois et l'ACFAS, après avoir passé sous silence les reculs actuels du statut du français au Québec, elle a parlé de déclin du français scientifique, de dangers, d'inquiétude, de vigilance, d'efforts. Désireuse, dit-elle, de coopération dans l'espace scientifique et technique francophone, que fera-t-elle pour donner une suite à la résolution No 4 de l'AIPLF?



Fig. 1. Madame Michaux-Chevry a participé au 54ème congrès de l'ACFAS. On la voit prononçant son allocution à la séance d'ouverture de ce congrès à l'Université de Montréal le 12 mai 1987.

Science et francophonie par Lucette Michaux-Chevry. (1) Extraits.

Compliments à l'ACFAS.

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) donne, depuis 63 ans, une belle leçon de volonté et de courage...

L'ACFAS et son congrès annuel ont joué un rôle important, pour l'évolution des sciences et des techniques, bien sûr, mais aussi pour la définition des politiques scientifiques...

Les Québécois ont su se doter des instruments politiques, culturels, scientifiques et techniques nécessaires à l'épanouissement de leur société; ils ont su résister à l'uniformisation et à une certaine facilité qui aurait consisté à s'assimiler au monde anglo-saxon nord-américain....

Déclin, dangers, vigilance, coopération.

On parle beaucoup aujourd'hui du recul de la langue française - et l'on a tort, car le français se porte bien et progresse, parfois de façon sensible, dans plusieurs parties du monde - ainsi que du déclin du français, langue scientifique et technique - et l'on a, il est vrai, de légitimes motifs d'inquiétude...

Il convient, bien entendu, de maintenir notre vigilance, de ne pas relâcher nos efforts, car les dangers sont très réels.

À cet égard, je tiens à signaler l'importance que revêt, pour le gouvernement français, la coopération scientifique au sein de notre communauté linguistique.

»»»



Fig. 2. Madame Michaux-Chevry a participé au rendez-vous du XXVe anniversaire de l'AUPELF. On la voit ici échangeant avec Monsieur Gil Rémillard, Ministre des relations internationales. Au centre, S. Em. le Cardinal Albert Vachon, Archevêque de Québec. Québec, le 24 septembre 1986.

Quand Interface publiera-t-elle ce qui suit?

Science et Francophonie, nom d'une revue est propriété littéraire de la LISULF. (2,3)

Il y a "Science et francophonie" et "Science et Francophonie"

Madame la Rédactrice,

Je voudrais vous dire que j'ai été très intéressé à la lecture d'un texte MODEM dans le No de janvier d'INTERFACE. Ayant pour titre "*Science et Francophonie*", signé Lucette Michaux-Chevry, il fait l'éloge de l'ACFAS et d'INTERFACE et je m'en réjouis. Vous seriez bien aimable de publier le texte bref que voici, rappelant à vos lecteurs qu'il existe, sous le même titre, une revue: "*Science et Francophonie*", organe de la LISULF, Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

Avec mes salutations respectueuses,
Pierre Demers, LISULF, le 27 janvier 1987.

Que répondra Mme Michaux-Chevry à ce qui suit?

Madame la Ministre,

... Vous savez que les parlementaires francophones ont adopté il y a quelques mois à Québec une résolution appuyant le projet DDA de la LISULF. Nous serions heureux de savoir quel suivi votre Ministère entend donner à cette résolution (No 4 de la Commission culturelle de l'AIFLF).

Il me ferait plaisir de vous rencontrer et de discuter de nos intérêts communs pour l'usage de la langue française.



Fig. 3. Madame Michaux-Chevry est une française d'Amérique, puisqu'elle est originaire de la Guadeloupe, Département de la France dont elle est la Députée à l'Assemblée nationale. Ainsi est-elle venue au moins deux fois à des réunions au Québec en 1986: ACFAS et AUPELF. On la voit ici pendant son allocution devant l'AUPELF. La France, disait-elle, confrontée à un contexte de haine et de violence, représente le progrès, la culture et l'amour. Québec, le 24 septembre 1986.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses,

Pierre Demers, LISULF, le 10 janvier 1987.

Copie au Prof. D. Pajaud, ANSULF;
au Prof. J.-L. Parrot, Membre correspondant du C. a..

P.s.. Vous souvenant des paroles émouvantes que vous prononçâtes à la réunion du XXVe de l'AUPELF (.. la France, ce n'est pas la haine et la violence, c'est la paix, la culture, le progrès et l'amour...), vous me pardonneriez, je l'espère, si j'ai voulu imprimer ci-contre l'image d'un cœur et le texte "Québec, je t'aime en français". Ce tampon est devenu un symbole de ralliement populaire au Québec. [La doctrine de la LISULF-Science et Francophonie pourrait être: "Recherche scientifique, je t'aime en français"]...



Références.

1. Lucette Michaux-Chevry 1987, *Science et francophonie*, Interface, 8, No1, 28.
2. LISULF 1987, *Il y a...*, soumis à Interface, 27 janvier:
3. *Science et Francophonie (Science et francophonie) 1981*, ce nom fut inventé par Michel Toyer au cours d'une réunion de la LISULF, le 2 novembre. La LISULF l'utilise depuis lors.

□

Devant l'invasion de la langue anglaise

**dans les publications scientifiques
de nos laboratoires et de nos centres de recherche,**



**versez votre cotisation pour 1987
et vos dons
à la LISULF,**

**visitez le kiosque d'information de la LISULF
au Salon du livre et de
l'instrumentation scientifiques
au cours du 55e Congrès de l'ACFAS
à l'Université d'Ottawa
du 19 au 22 mai 1987,**

**venez au Colloque de la LISULF
le 22 mai 1987, Université d'Ottawa,
Pavillon Morrissette, salle 238,
de 9h00 à 13h00. Entrée libre.**

L'avenir du français comme langue des sciences. (Suite et fin).

Quelques réflexions actuelles dans le domaine des sciences appliquées en Belgique francophone.

Robert Collée.

**Ingénieur civil des Mines, Ingénieur civil métallurgiste, Docteur ès sciences
appliquées, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, Titulaire de la chaire de
Valorisation des minerais, Electrochimie appliquée, Génie nucléaire.**

Voir le No 14 (Partie I et début de la Partie II), le No 15 (suite de la Partie II et début de la Partie III) et le No 16
(suite de la Partie III et début de la Partie IV).

Addendum: deux phrases manquaient dans le No 16, elles sont présentées ici.

Résumé. Quelques réflexions actuelles dans le domaine des sciences appliquées en Belgique francophone.

I. Orientation, objectif et limitation de l'exposé.

II. Suprématie actuelle de la langue anglaise.

III. État d'esprit de nombreux scientifiques francophones.

IV. Avenir de la langue française en science.

V. Construction de l'avenir.

Ms reçu le 23 mai 1985.

»»»

1. Priorité au rayonnement de la science française

Une objection aurait été émise par une personnalité en vue, Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris. Elle aurait été énoncée de la manière suivante: "L'avenir de la science française et l'avenir de la langue française sont liés. On ne sauvera pas la langue française en sacrifiant la science française".

Réponse. Nous nous sommes interrogé sur le sens de cette affirmation, dont nous ne connaissons pas le contexte, et qui peut présenter apparemment plusieurs aspects. S'il y a une liaison entre la science française et la langue française (ce que nous ne contestons évidemment pas), la première phrase citée signifie-t-elle que la liaison est réciproque et au même niveau d'importance, ou, au contraire, qu'il y a une prépondérance de l'une sur l'autre? La seconde phrase citée, sans être formelle à cet égard, semble souligner indirectement la priorité du rayonnement de la science française. En outre, la science française serait la science propre à la France, alors que la langue française est une notion apparemment plus étendue.

ADDENDUM. Avant la section C de la Partie IV imprimée dans le No 16 à la page 12, veuillez ajouter les deux phrases suivantes qui avaient été omises.

Et si un scientifique adopte toujours un mode de pensée unique et uniforme, il peut courir le risque du fou aux échecs (défaut important en fin de partie), le risque d'être "prisonnier" de sa couleur.

Un exemple de cet avantage de la compréhension scientifique en plusieurs langues est celui de la filière française, que nous évoquons ci-dessous, dans l'examen de quelques objections à l'usage de la langue française.

Par ailleurs, la deuxième phrase de l'affirmation citée semble montrer que, dans l'esprit de son auteur, la défense, ou une certaine défense de la langue française, risquerait de nuire, de causer un préjudice au rayonnement de la science française, puisque celui-ci pourrait être "sacrifié". Dès lors, on pourrait en conclure, dans cette interprétation, que le rayonnement de la science française pourrait être assuré plus avantageusement par des publications en d'autres langues, notamment en anglais.

Il en résulterait que la publication scientifique (exclusivement?) en anglais deviendrait nécessaire au rayonnement de la science française. Si cette interprétation est un aspect de l'affirmation (mais peut-être faut-il la comprendre dans une acception différente?) de Monsieur le Secrétaire perpétuel, il nous paraît licite de soumettre quelques commentaires.

a. Par notre parenthèse ci-dessus "(exclusivement?)", nous nous demandons dans quelle mesure et dans quelles limites devraient se faire les publications en anglais par les Français. En effet, si le rayonnement de la science française dépend essentiellement des publications en anglais, il conviendrait d'intensifier et de recommander l'usage de l'anglais dans la plupart, voire dans toutes les publications de la science française. En d'autres termes, pour ne pas "sacrifier" le rayonnement de la science française dans l'expression de cette science, il faudrait sacrifier la langue française.

b. Dès lors, si l'interprétation est correcte, il serait incompatible de promouvoir simultanément la langue française et le rayonnement de la science française. Cette incompatibilité serait-elle alors un axiome, un postulat ou serait-elle démontrée de manière péremptoire?

»»»

»»»

c. Peut-être convient-il de souligner qu'il ne s'agit pas de romans d'amour qui, en principe, peuvent intéresser des milliards d'humains, mais de publications scientifiques, dont chacune intéresse vraiment un nombre très restreint de personnes spécialisées. Dès lors, est-il démontré que les spécialistes non francophones se désintéresseraient des découvertes de valeur de la science française si ces découvertes étaient publiées en français?

d. À cet égard, un exemple pratique et expérimental pourrait être cité, celui de la recherche scientifique française dans le domaine du génie nucléaire. Au cours des années 1955 à 1970 notamment, la France a étudié et mis au point des méthodes remarquables en génie nucléaire, particulièrement dans le traitement des minerais d'uranium, dans l'étude des propriétés du plutonium et dans la filière "française" des réacteurs nucléaires basés sur l'uranium naturel comme combustible, le gaz carbonique comme fluide caloporteur et le graphite comme modérateur neutronique.

Les remarquables progrès scientifiques de la France dans ces domaines ont fourni des publications en langue française et des publications en langue anglaise (et en d'autres langues). Est-il possible d'affirmer que le rayonnement de cette science française a été acquis essentiellement par les publications en anglais? Assurément, il n'y a pas de sondage ou de statistique à cet égard (et le travail serait difficile et complexe). Mais, à notre connaissance et selon nos informations depuis une trentaine d'années, il semble bien que nos collègues américains (et autres) ont étudié soigneusement, non seulement les publications de la science française en langue anglaise, mais aussi et même surtout (dans le cas des véritables spécialistes) les publications en langue française (en plus des visites d'installations).

Pour de tels spécialistes, il paraît absolument normal de donner régulièrement leur souci prioritaire aux publications nucléaires en français, dans un domaine où la France excelle, particulièrement pour trois raisons.

Première raison, immédiate, pragmatique, évidente. Les publications en français étaient généralement plus directes, plus détaillées, plus explicites et constituaient donc la source privilégiée des spécialistes étrangers.

Deuxième raison, tout aussi évidente. Les publications en français contenaient des informations plus confidentielles, ou du moins permettant des déductions plus précises sur les techniques employées.

Troisième raison, et ceci nous paraît capital dans notre exposé au présent Colloque. Les spécialistes étrangers comprenaient, délibérément ou intuitivement, que le "génie" nucléaire français et le "génie" nucléaire des Français (nous employons le mot "génie" dans tous les sens du terme) étaient mieux exprimés dans leur langue française que dans une autre langue. La lecture et l'étude des publications en français permettaient une meilleure compréhension de la pensée scientifique des Français.

2. Audience des lecteurs

Objection. Les francophones qui publient en français ne seront plus lus que par les seuls francophones.

Réponse. La même remarque pourrait être faite pour les scientifiques allemands, espagnols, italiens et russes. Mais à notre avis, lorsqu'un chercheur scientifique européen ou autre a vraiment besoin de résoudre une question scientifique ou quand il est intéressé vraiment et passionnément par un problème, il fait l'effort de lire la science écrite sur ce problème non seulement en anglais, mais en allemand, en russe, en néerlandais, en italien ou en espagnol. Si les anglophones ne fournissent pas cet effort, ils risquent d'ignorer des éléments scientifiques ou, plus important encore, des modes de pensée dont la connaissance serait très bénéfique à leurs travaux.

Dans cet esprit, nous lisons régulièrement depuis plus de vingt-cinq ans un périodique nucléaire italien, dont les articles sont écrits en italien ou en anglais. Dans l'étude des problèmes de notre spécialité, nous estimons que les performances scientifiques de nos collègues italiens apparaissent mieux dans leurs articles rédigés en italien que dans leurs articles rédigés en anglais. Et, sans doute, ce qui importe, c'est de "lire la pensée" d'un auteur scientifique.

3. Langue universelle favorable à la paix

Objection. L'adoption d'une langue universelle en science favorise la compréhension entre les peuples et est propice à une coexistence harmonieuse et pacifique. (Nous citons cette affirmation parce qu'elle se rencontre fréquemment).

Réponse. Nous ne croyons pas à cette affirmation. Actuellement, les personnes, groupes ou peuples qui se "comprennent" le moins sont probablement ceux qui ont la même langue.

4. Avocats dépassés

Objection. Les avocats d'un renouveau de la langue française en science "ne semblent pas représenter vraiment la science en train de se faire, mais bien plus celle du passé".

Réponse. Si cette opinion présente un aspect particulièrement amène et aimable, ses auteurs ont assurément le droit de penser que des scientifiques âgés de plus de cinquante ans ne participent plus à la science en train de se faire. Mais d'abord, il suffit de relire l'histoire de la science pour constater que des personnes de cet âge ont apporté des contributions scientifiques substantielles et même capitales.

Il serait d'ailleurs intéressant de faire une étude historique et statistique sur les progrès scientifiques apportés, directement ou indirectement, par les hommes de science en fonction de leur âge. Ensuite, on peut se demander sur quelle base on pourrait considérer par principe comme suspects des témoignages ou des avis émanant de personnes chevronnées

»»»

ayant une longue et large expérience des travaux scientifiques.

Enfin, il serait évidemment souhaitable que de jeunes scientifiques participent au débat. Il paraît cependant difficile de leur demander une position claire, nette, indépendante dans ce problème, alors que de nombreux pontifes hésitent à "se mouiller" et à dire ce qu'ils pensent lorsque des questions soulevées sont l'objet de controverses.

Au surplus, dans le climat actuel, les opinions émises risquent d'être moins objectives et moins affranchies de soucis personnels lorsque ces opinions sont susceptibles d'entraîner des "inimitiés" subjectives et d'avoir des répercussions sur la carrière professionnelle. (Ce n'est plus de l'histoire, mais de la psychologie.)

5. Combats d'arrière-garde

Objection. Les plaidoyers en faveur du français scientifique sont des combats d'arrière-garde.

Réponse. Des combats d'arrière-garde signifient normalement la défense de causes dépassées ou déjà perdues. Cela peut être du réalisme mais aussi du défaitisme. Peut-être suffit-il de citer deux exemples historiques relatifs à la défense d'une langue.

Le premier exemple est un hommage aux habitants francophones du Québec qui, malgré de grandes difficultés, ont obtenu des améliorations significatives au statut de leur langue maternelle. Un second exemple est un hommage à nos amis et compatriotes flamands qui, depuis quelques décennies, ont défendu leur langue de manière remarquable. Sans donner nécessairement son accord à tous les moyens employés, il convient de saluer leur volonté, leur ténacité et leurs efforts opiniâtres.

6. Attaques personnelles hargneuses

Objection. Les plaideurs de la langue française scientifique se trouvent parfois devant des attaques personnelles, malveillantes, agressives, exagérées ou hargneuses.

Réponse. Il convient d'abord de rappeler une phrase d'un diplomate français au Congrès de Vienne: "Les opinions exagérées, outrancières ou excessives sont sans valeur". On pourrait ajouter que leur seul effet est de susciter des doutes sur la valeur humaine de leurs auteurs. En outre, des attaques particulières et personnelles (qui n'ont rien de "scientifique") sont des arguments très médiocres et très piètres. Au surplus, elles permettent de supposer l'absence d'arguments valables (c'est un aveu implicite).

En ce qui concerne nos collègues qui sont la cible de telles attaques malveillantes, nous les engageons à rester impavides ("autant en emporte le vent") et nous leur disons comme Edmond Rostand dans *Cyrano de Bergerac*: "Mais on n'abdique pas l'honneur d'être une cible."

7. Revues anglophones meilleures

Objection. Les revues anglophones sont plus nombreuses et meilleures.

Réponse. Il suffit de créer ou de favoriser des revues scientifiques francophones.

8. Plaideurs tournés vers le passé

Objection. Les défenseurs de la langue française sont tournés vers le passé.

Réponse. Devant cette objection, nous supposons que ses auteurs sont, eux, tournés vers le présent et vers l'avenir. S'ils sont uniquement tournés vers le présent, il est difficile de les considérer comme de vrais scientifiques. S'ils sont tournés vers l'avenir, nous leur demandons quelles seront, à leur avis, les langues dominantes dans l'avenir.

En ce qui concerne le court et le moyen terme, il est aisé de prévoir une continuation de la suprématie de l'anglais scientifique. Mais pour le long terme, il convient d'être prudent avant de répondre. Peut-on affirmer avec certitude que cette période de suprématie dépassera six ou sept décennies? (Nous reprenons cette question plus loin dans notre exposé.)

La suprématie internationale du latin a duré plusieurs siècles. Celle du français s'est étendue sur deux siècles. Mais sept décennies dans l'histoire de l'humanité, cela représente la période séparant "Le Paradis" du Tintoret et "Las Meninas" de Velasquez, ou encore l'"Adoration de la Sainte Trinité" de Dürer et le "Christ et la Samaritaine" de Véronèse. (Actuellement, ces œuvres nous apparaissent presque comme contemporaines). Sept décennies, cela représente aussi la durée de vie moyenne d'un homme.

Dès lors, devant l'objection citée, on peut répondre que les défenseurs de la langue française ne sont pas tournés vers le passé, mais que, au contraire, ils préparent le vingt et unième siècle.

D. Suggestions

S'il paraît permis de conserver un certain optimisme au sujet de l'avenir de la langue française en science, il importe assurément, dans cette perspective, de prendre des mesures et d'avoir une politique active. Nous soulignons ci-dessous, à titre d'exemples, et de manière résumée et schématique, quelques suggestions, dont certaines ont d'ailleurs déjà été proposées à de précédents colloques et qui sont applicables à la Belgique francophone.

1. Étude statistique, par régions et par disciplines, des articles scientifiques publiés par des francophones en anglais, en français et en d'autres langues (étude du même type que celle faite pour le Centre européen des recherches nucléaires CERN).

»»»

»»»

2. Formation d'une commission chargée d'étudier des mesures à prendre par les institutions officielles et notamment par le Commissariat aux relations internationales de la Communauté française.

3. Réflexions sur les possibilités de modifier l'état d'esprit des scientifiques vis-à-vis de l'usage de la langue française.

4. Inventaire détaillé, par discipline, des revues francophones ou partiellement francophones existant dans le monde et accessibles aux articles scientifiques, avec mention des domaines et du genre d'articles spécialisés ou de synthèse. Diffusion de cet inventaire.

5. Étude des mesures à prendre dans le domaine de l'édition française.

6. Examen des revues subsidiées directement ou indirectement, avec des dispositions matérielles ou psychologiques, en vue de favoriser la publication en français.

7. Création, résurrection ou rénovation de revues scientifiques d'excellente valeur scientifique et intellectuelle.

8. Meilleure publicité dans les revues anglophones au sujet des articles et ouvrages publiés en français.

9. Dispositions à prévoir par les règlements de prix scientifiques en faveur d'articles écrits en français.

10. Examen du rôle des bibliothèques officielles qui "conservent très bien, mais informent moins bien". Meilleure connaissance des revues francophones dans d'autres pays (exemples Interface, Journal canadien des ingénieurs, revues du conseil des recherches du Canada).

11. Initiatives en faveur du français dans des réunions internationales multilingues (exemple des congrès de Foratom sur le génie nucléaire).

12. Organisation de colloques scientifiques francophones.

13. Retour (avec prudence et dans des conditions déterminées) de la pratique de l'Éditorial et de la Tribune libre dans certaines revues (en vue notamment de susciter des dialogues et des échanges d'idées).

14. Mesures en vue de l'amélioration de la rédaction scientifique de langue française. Les scientifiques ont souvent tendance à considérer les résultats techniques comme l'essentiel (c'est normal). Ces résultats constituent 97 % de leur travail, mais ils négligent partiellement les 3 % constitués par la présentation et la rédaction des rapports.

Traduction correcte des termes anglais ou "franglais" dans les articles rédigés en français.

Création, dans les programmes des Facultés universitaires scientifiques, de cours de communication orale et de rédaction

d'articles et de rapports (cours existant souvent d'ailleurs dans des Facultés de droit et de philosophie et lettres). Amélioration, à ce point de vue, de la formation dans l'enseignement secondaire.

15. Aide à l'édition d'ouvrages de synthèse et de manuels scientifiques en langue française.

16. Établissement d'une "charte" de la LISULF déterminant ses objectifs prioritaires et sa philosophie.

17. Examen de la langue des publications et rapports scientifiques de centres de recherches vivant de subsides nationaux et régionaux.

18. Affectation d'une personne d'un département ministériel à la défense de la langue et aux relations avec la LISULF. Désignation dans les universités de délégués acceptant une collaboration avec la LISULF.

19. Étude du déséquilibre croissant entre les scientifiques "automates" de la technique et les scientifiques "penseurs".

20. Développement des relations entre Universités francophones dans le monde et des échanges d'enseignants ou de chercheurs. Création d'écoles et séminaires "d'été".

21. Examen des relations, au sujet de la langue des sciences, avec des institutions universitaires non anglophones. Tous les non-anglophones ont, en effet, des problèmes apparentés aux nôtres.

22. Intensification des relations avec les pays d'Afrique francophone.

E. Suite à donner au Colloque de Chicoutimi

Le présent Colloque de Chicoutimi est certes une excellente occasion d'un échange d'idées sur la langue française en science, dans la Belgique francophone. À notre avis, les travaux de ce Colloque devraient être poursuivis dans des groupes de réflexion, qui pourraient méditer les travaux actuels, approfondir les commentaires et préparer et diffuser des rapports complémentaires (après la décantation des suggestions et des idées).

Partie V. Construction de l'avenir

A. Prospective

1. L'"automatisme" scientifique, une inquiétude

Dans une prospective du développement scientifique (ou de l'étude de la situation actuelle en fonction de l'avenir possible), il convient de mettre en exergue la "considération" rendue aux scientifiques, en comparaison avec la déférence, voire avec l'adulation qu'on témoigne aux vedettes des sports ou des spectacles.

»»»

»»»

En outre, le souci ou une certaine vision de l'avenir est une caractéristique essentielle d'un esprit scientifique. À cet égard, dans de nombreux cas, le scientifique devient de plus en plus un technicien, un remarquable exécutant, ou même un "automate" d'une méthode ou d'une technique. Certains articles paraissent sortir plutôt d'ordinateurs que résulter d'une rédaction par des hommes. C'est sans doute licite pour des descriptions de résultats, ce l'est beaucoup moins pour des interprétations ou des expressions de la pensée scientifique.

Dans cet esprit, non seulement "quand la parole est servie, tout est servitude", mais aussi l'"automatisme philosophique" peut traduire, contenir ou engendrer une servitude.

Plusieurs facteurs du développement des applications futures de la science exigent une libération de l'automatisme et de ses conséquences déshumanisantes. Un de ces facteurs est, par exemple, la reconversion industrielle, apanage des penseurs, tributaire de la vision réaliste de l'avenir et capitale pour le développement économique et pour le niveau social des peuples.

2. Constatations expérimentales

Cette prospective peut être liée à l'essor des langues employées dans la science. Dans cet esprit, nous revenons à une question posée antérieurement dans notre exposé au sujet de l'incertitude relative aux langues scientifiques futures, notamment en Europe occidentale. Si ces prévisions sont aléatoires, il est néanmoins permis de faire quelques constatations expérimentales.

1. 1^{re} constatation expérimentale. La suprématie de langues comme le latin ou l'anglais ont été essentiellement des conséquences, directes ou indirectes, d'événements militaires.

2. 2^e constatation expérimentale. À l'heure actuelle, au moment précis où nous parlons, des centaines de missiles soviétiques sont dirigés, pointés et braqués sur nos populations d'Europe occidentale. Chacun de ces missiles est muni de plusieurs têtes nucléaires, chacune ayant la puissance destructrice d'une dizaine de bombes de type Hiroshima.

3. 3^e constatation expérimentale. La bombe de Hiroshima a provoqué la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les missiles soviétiques actuels peuvent donc éventuellement détruire, en quelques minutes, au moment où nous parlons, plusieurs centaines de millions de personnes, soit pratiquement toute la population de l'Europe occidentale. Il en résulte évidemment une menace matérielle de domination militaire ou politique.

4. 4^e constatation expérimentale. Depuis plusieurs décennies, les Russes ont asservi et annexé de nombreux pays et régions, en commençant par l'Ukraine, en continuant par les pays baltes et beaucoup d'autres jusqu'à la Tchécoslovaquie et maintenant l'Afghanistan.

5. 5^e constatation expérimentale. Dans tous les pays conquis ou asservis, les Russes ont imposé la langue russe parmi les langues enseignées dans les écoles et institutions d'enseignement.

6. 6^e constatation expérimentale. Dans la population mondiale de plus de quatre milliards de personnes, les peuples de langue anglaise maternelle représentent moins de 10 % et, selon les démographes, ce pourcentage est en diminution.

7. 7^e constatation expérimentale. On peut se demander si des langues ont joui dans le passé d'une suprématie internationale sans devoir essentiellement cette hégémonie à des événements militaires.

L'histoire nous en fournit deux exemples. Le premier est celui de la langue grecque, qui a joui d'un rayonnement intellectuel alors même que la Grèce était asservie. Deux millénaires plus tard, au dix-septième et au dix-huitième siècles, le second exemple est, comme par hasard, celui de la langue française.

B. Langue privilégiée de la pensée scientifique

Comme nous l'avons exposé antérieurement dans cette étude, les articles scientifiques sont de natures très diverses, rassemblements de données, résultats techniques, représentation de mesures faites par des appareillages, interprétation de phénomènes, dissertations intellectuelles sur des théories, valorisation de matières premières ou de sources d'énergie, travaux de synthèse d'une philosophie scientifique, recherches de perspective ou de prospective industrielle, travaux d'une thèse de science théorique ou de science expérimentale.

Outre la mise à profit de méthodes et d'appareillages, ces travaux expriment, à des degrés divers, la représentation d'une pensée scientifique, d'idées originales. Il importe donc que l'article, sa rédaction et sa langue traduisent de manière optimale la quintessence de la pensée de l'auteur.

Dans cet esprit, une question peut être posée aux linguistes, sociologues, psychologues, hommes politiques ou juristes. La pensée profonde d'une personne humaine est-elle exprimée indifféremment dans n'importe quelle langue ou, au contraire, est-elle normalement mieux exprimée dans sa langue maternelle ou sa langue d'usage habituel?

Une autre question analogue serait la suivante. Quelle est la meilleure traduction, celle d'un traducteur qui traduit un texte de sa propre langue en une autre, ou, au contraire, d'un traducteur qui traduit un texte d'une autre langue dans la sienne propre?

Dans le cas d'une recherche scientifique, il importe principalement de "découvrir", de "comprendre" la pensée de l'auteur. La science et la technique font actuellement partie de notre vie (et souvent de notre survie) et font partie de la culture humaine, de l'humanisme et de l'"Homme universel". L'inhérence de la science dans la richesse de la personne

»»»

»»»

humaine était déjà pressentie par Aristote et illustrée par Jean Pic de la Mirandole et par Léonard de Vinci ("l'esprit le plus universel de tous les temps").

(Par ailleurs, il paraît essentiel pour l'avenir que la science soit inhérente à l'humanisme, en vue notamment d'éviter de graves conflits entre l'homme et le monde technique qu'il a engendré.)

L'"écriture" des scientifiques étant également inhérente à leur personnalité, à leur "créativité" et à leur mode de pensée, il apparaît logique de considérer que la pensée d'un penseur scientifique est exprimée de manière optimale dans sa langue. Ainsi, il n'y a pas, en principe et en général, de langue privilégiée pour exprimer la science.

Mais comme chaque homme a sa propre personnalité, ses qualités personnelles exclusives et est une personne humaine unique et transcendante, la langue "privilégiée" d'un scientifique est assurément sa langue personnelle propre, en vue d'exprimer sa pensée, sa science et sa personne.

Si, par surcroît, cette langue personnelle jouit d'une certaine diffusion internationale, comme c'est le cas du français, il paraît normal et souhaitable que le scientifique de langue française, c'est-à-dire d'expression française, utilise sa langue, au moins partiellement, voire de manière préférentielle, quand il veut faire part d'un "message" dans sa science écrite.

C. Enrichissement de la science

En ce qui concerne la publication des travaux des scientifiques francophones, particulièrement en Belgique, nous croyons vain de considérer comme rivales la langue anglaise et la langue française. À notre avis, elles sont

complémentaires, comme sont complémentaires un concerto musical et une symphonie, comme sont complémentaires Mozart et Beethoven, comme sont complémentaires dans un orchestre les instruments à vent et les instruments à cordes, comme sont complémentaires les Chérubins et les Séraphins, comme sont complémentaires un ténor de haute-contre et un baryton à large tessiture.

Les deux langues, anglais et français, peuvent aussi s'employer dans une symbiose avec d'autres langues, comme dans un témoignage de la variété des peuples et de la richesse des diverses cultures. Sans doute, l'usage d'une langue commune peut présenter des avantages pratiques et utilitaires.

Mais si, un jour, la science devait être écrite exclusivement dans une seule langue, que celle-ci soit l'anglais ou le français, le russe, l'espéranto ou le chinois, le fortran ou le cobol, nous croyons que ce serait un appauvrissement de l'expression de la pensée scientifique, un appauvrissement de la diversité des styles et des philosophies, un appauvrissement de la pensée humaine, un appauvrissement et un asservissement de la science.

Et, dans cet esprit, nous optons résolument pour la pluralité des modes de pensée, pour la variété de l'expression de la pensée scientifique, pour l'enrichissement de la science et pour l'exaltation de la personne humaine.

Liège, le 14 mai 1985.

□

Les Interventions de Robert Collée au Colloque de Chicoutimi paraîtront dans le numéro 18.

Suite des Actes du Colloque de Chicoutimi dans le numéro 18.

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

Durant

le 55e congrès de l'ACFAS,
offrez vos services à la LISULF comme bénévole,
ne manquez pas le colloque
de la LISULF.

Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

Membre corporatif pour 1987

Présidente : Nicole Boudreault

Alliance Québec

parle

à Science et Francophonie.

Entrevue avec M. Joseph Borgo, Vice-président d'Alliance Québec.

Sommaire. Certaines personnes sont d'opinion qu'Alliance Québec combat pour la langue anglaise au Québec. Son Vice-président M. Joseph Borgo a reçu le journaliste de Science et Francophonie le 11 décembre 1986 et le 8 janvier 1987. Voici le résultat, présenté sous la forme de 2 dialogues successifs. M. Borgo a aimablement revu l'épreuve soumise par Science et Francophonie lui a communiqué le 8 mars et le présent texte tient compte de sa correspondance datée du 6 avril et du 13 avril. Ms daté du 13 avril 1987.

Le Vice-président M. Joseph Borgo.

M. Borgo est un homme cultivé, il s'intéresse par exemple à l'art japonais et son bureau est orné des produits de cet art. Il s'est rendu personnellement en Orient. Il est un homme de bienfaisance, s'occupant de travail social. Il parle français comme un vrai Québécois.

S. et F.. Monsieur Borgo, nous apprécions cette occasion de vous rencontrer qui devrait nous permettre de mieux nous connaître les uns les autres. Le domaine de la science est important pour la langue française et la langue anglaise est envahissante dans ce domaine. Malgré des divergences de vues sur les politiques linguistiques, nous sommes destinés à nous côtoyer dans le Québec, autant vaut nous connaître et nous parler. Je remarque votre nom, qui suggère une ascendance italienne. Voudriez-vous vous expliquer à ce sujet?

M. Borgo. Je suis venu au monde aux États-Unis, dans la Pennsylvanie. Mes grands parents étaient venus d'Italie et mes parents parlaient italien entre eux pour que les enfants ne comprennent pas. Je sais moi-même un peu d'italien. Voulant m'assurer une éducation catholique, ils m'envoyèrent au Collège des Clercs Saint-Viateur à Rigaud (60 km à l'est de Montréal) où je fis mes études secondaires en français.

Dans la suite, je suis entré dans l'aviation américaine, où j'étais sergent. Je suis revenu depuis peu de temps d'Angleterre où j'ai fait du service en tant que technicien en psychiatrie dans un hôpital militaire américain. J'ai rencontré là mon épouse, que j'ai ramenée avec moi. Elle trouve ici une occasion qu'elle apprécie beaucoup d'apprendre le français.

S. et F.. Fort bien. - Ma première demande porte sur la documentation. Alliance Québec a publié - en anglais, un livre sur l'histoire de l'Estrie. Me serait-il possible de me le procurer au prix coûtant?

M. Borgo. Certainement, je vais demander à notre documentaliste Mme Moore de se mettre en relation avec vous à ce sujet.

S. et F.. Ma 2e demande concerne encore la documentation. Je me suis rendu à la Bibliothèque nationale et j'ai pu trouver, grâce au Dépôt officiel, des numéros de vos 2 revues principales, The Quebecer et Monthly Bulletin. Cependant, il semble manquer des numéros récents. D'ailleurs, il existe, selon les nouvelles parues dans ces 2 revues, des périodiques créés récemment dans des sections locales. Ces périodiques sont introuvables au Dépôt officiel.

M. Borgo. Même réponse, Mme Moore communiquera avec vous. Remarquez d'ailleurs que le dépôt légal n'est pas instantané, toutes les organisations, y compris les nôtres, sont imparfaites et des retards sont possibles.

S. et F.. Je voudrais vous dire que les périodiques d'Alliance Québec ne sont pas les seuls en retard dans leur dépôt officiel à la Bibliothèque nationale. Voulant me documenter sur la presse hebdomadaire anglophone, j'ai cherché en vain les numéros récents du Suburban, qui appuie ouvertement les campagnes d'Alliance Québec. Le Suburban, dont les bureaux sont situés à Côte-Saint-Luc, est distribué en plusieurs éditions régionalisées dans l'ouest de l'île de Montréal et dans Ville de Laval, où vous comptez plusieurs sections. Une certaine presse anglophone voudrait-elle éviter de trop alerter l'opinion publique?

Je voudrais aussi vous dire, M. Borgo, qu'un ami s'est rendu sur les lieux de votre adresse officielle, rue Crescent, afin de se documenter à titre de citoyen et qu'il a été fort mal accueilli. On l'a reçu et questionné dans l'antichambre et on ne lui a pas donné de documentation valable. Vous avez sans doute une salle de documentation. Plus heureux que cet ami, me serait-il permis d'y accéder, de consulter et de prendre des copies?

M. Borgo. Soyez sans crainte, Mme Moore s'occupera de vous et vous ouvrira la salle de documentation. Elle vous placera sur la liste d'envoi.

S. et F.. Question financement. Nous sommes très surpris que vous obteniez du Gouvernement d'Ottawa des montants

»»»

>>>

considérables pour combattre le français, qui est minoritaire au Canada. De la sorte, les Québécois de la minorité francophone du Canada paient pour ce combat dirigé contre eux. Vous obtenez aussi des montants du Gouvernement du Québec. Votre budget, paraît-il, est voisin de 2 millions de dollars.

M. Borgo. La subvention que nous recevons du Secrétariat d'État (1 036 000 \$ reçus en 1986-87) est dans le cadre du programme de subventions pour les minorités linguistiques officielles. Il y a presque 880 000 personnes d'expression anglaise au Québec et à peu près le même nombre de francophones hors Québec.

Ma remarque était à l'effet que 1 036 000 \$ sur 22 000 000 \$ pour une communauté qui représente presque la moitié des minorités linguistiques au Canada ne semble pas exagéré comme support.

S. et F. Dans vos démarches, vous vous basez sur la légalité et la constitution canadienne pour fonder votre action. Vous vous réclamez d'une légalité qui remonte à la conquête militaire en 1760 et vous vous rangez du côté des conquérants.

M. Borgo. ... plus spécifiquement et d'une façon beaucoup plus importante, je n'ai jamais prétendu qu'Alliance Québec combat "pour la langue anglaise", ni affirmé que "les anglophones ont des droits consacrés par la constitution devant la majorité francophone du Québec". Alliance Québec a toujours travaillé à l'amélioration des relations entre les deux communautés linguistiques officielles du pays et reconnaît explicitement l'obligation qui incombe à tout Québécois, quel que soit son groupe d'appartenance linguistique, de collaborer à la préservation et à l'épanouissement du français.

Les actions d'Alliance Québec ne sont pas "dirigées contre" les concitoyens d'expression française, au contraire, nous avons toujours travaillé à promouvoir le dialogue, l'échange et le respect mutuel entre les deux communautés linguistiques et notre réputation est conforme à cette vision de notre mandat.

Alliance Québec ne touche que les subventions destinées aux minorités linguistiques officielles et ne reçoit pas de subventions destinées aux communautés culturelles, tout cela en concordance avec notre position que la communauté d'expression anglaise au Québec est une communauté linguistique dont les membres proviennent de plusieurs communautés culturelles. Notre affinité est basée sur l'usage d'une langue commune et non pas sur des souches ethniques similaires.

Le budget total de l'Alliance pour l'exercice courant est de 1,4 millions de dollars approximativement et non pas de 2 millions, tel que vous le prétendez.

P. 22, *Science et Francophonie* No 17, janvier 1987.

Du Québec, nous ne recevons rien.

S. et F.. Votre budget comprend donc le million venant d'Ottawa, puis les cotisations de vos membres...

M. Borgo. Nous avons 40 000 membres, à 3 \$ chacun pour la cotisation, cela fait 120 000 \$, mais vous savez que les seuls frais d'administration et de correspondance per capita sont à peine couverts par cette cotisation. Ensuite, fort heureusement, nous avons le fonds de l'Institut de recherche et d'éducation, qui nous apporte environ 200 000 \$ par année.

S. et F.. Un fonds qui rapporte 200 000 \$ par année, même à un taux de 10 %, signifie un capital d'environ 2 millions. Où avez-vous pris les 2 millions pour ce fonds? Quels sont donc vos sources pour un financement aussi considérable?

S. et F.. Ce montant de 200 000 \$ n'est pas nécessairement au complet le résultat d'un intérêt sur un capital. Une partie peut résulter des souscriptions recueillies. Je demanderai à M. Williams de se mettre en relations avec vous. C'est lui qui peut vous renseigner sur ces questions de souscriptions et de revenus.

S. et F.. Voudriez-vous nous dire quelque chose de votre organisation? Avec un tel budget, vous ne pouvez pas manquer d'avoir une quarantaine de salariés.

M. Borgo. Nous avons l'équivalent de 27 employés à temps plein.

S. et F.. L'étude de Roger Leclerc suggère que vous avez toute une équipe d'avocats, vous auriez douze avocats selon ce que j'ai entendu dire. (2)

M. Borgo. Nous avons un avocat à plein temps. Quant à nos employés, ils jouent entre autres le rôle d'animateurs pour le recrutement des membres et pour le fonctionnement des sections. Nous avons 22 sections. (3) Quelques unes ont une entité juridique distincte, comme les "Townshippers Association". Nous obtenons beaucoup de participation bénévole.

M. Borgo. Pardonnez-moi de vous avoir fait attendre, vous savez, j'organise un stage après l'autre et justement je faisais les dernières démarches pour un stagiaire qui part ce soir. Ce sont de jeunes travailleurs sociaux, pour lesquels j'arrange des départs vers des institutions américaines.

S. et F.. Américaines, dites-vous? Cela fait songer à une invasion culturelle américaine.

M. Borgo. Oui, américaines. Moi-même, je me rends fréquemment aux États-Unis pour les fins de ma profession de travailleur social.

>>>

»»»

S. et F.. J'attends encore des nouvelles de Mme Moore, depuis le 11 décembre...

M. Borgo. Je suis surpris, j'avais pourtant fait le nécessaire. Je vais recommencer.

S. et F.. Afin de préparer correctement notre reportage, nous aurions besoin de photos: entre autres Mme Bacon à votre congrès de juin 1986 (il nous faudrait aussi son texte). Vous savez que Mme Bacon, Ministre chargée de la Charte de la langue française, a refusé de se montrer au congrès de la fondation des Citoyens et citoyennes pour un Québec français en novembre dernier.

Il y aurait aussi les photos plus récentes de votre Président M. Victor Goldbloom à côté d'Alan Singer et de McKenna le fleuriste. Ces deux dernières photos sont assez surprenantes alors que ces deux messieurs, surtout Alan Singer, sont engagés dans une bataille juridique pour l'affichage en anglais seulement, tandis que Alliance Québec proteste encore récemment qu'elle exige le français prioritaire dans l'affichage.

M. Borgo. D'accord, je vais aussi demander cela à Mme Moore.

S. et F.. Un jugement de la Cour d'appel vient de déclarer contraire aux chartes des droits du Québec et du Canada l'obligation d'afficher en français seulement. (3) Voulez-vous nous livrer vos commentaires?

M. Borgo. Nous en sommes très contents, c'est au bénéfice général que l'affichage puisse être bilingue. Mais nous voulons la présence et la prédominance du français.

S. et F.. La loi 142 votée récemment à Québec affirme encore davantage le droit de recevoir des soins médicaux et sociaux en anglais. Vous m'avez déjà dit que vous avez établi une collaboration étroite avec Mme Lavoie-Roux afin de préparer le projet de cette loi.

M. Borgo. Nous avons écrit une lettre et nous avons rencontré la Ministre Lavoie-Roux à ce sujet. Nous nous réjouissons de cette loi, qui rendra de grands services à plusieurs anglophones partout dans le Québec.

S. et F.. Quant au projet de loi 140 sur les structures francophones que Mme Bacon a présenté récemment à l'Assemblée nationale et qui a été retiré - au moins temporairement, m'avez-vous dit qu'il a été lui aussi préparé en liaison étroite avec Alliance Québec?

M. Borgo. Alliance Québec n'est pas intervenue dans la préparation de ce projet.

S. et F.. N'est-il pas démesuré d'accorder des privilèges aussi énormes, par la loi 142, aux anglophones du Québec, alors que les francophones des autres provinces sont loin

d'avoir des services assurés en français, du moins c'est ce que je suppose. Vous êtes-vous renseignés sur la mesure de réciprocité au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, etc? Je serais très surpris que la réciprocité existe.

M. Borgo. Je ne suis pas renseigné. (4)

S. et F.. Parlons donc de réciprocité: sur le continent nord-américain, on recense 13 millions de francophones d'origine aux États-Unis, dont 12 millions ont perdu leur langue. Ils constituent une minorité linguistique assimilée complètement, à 7 % près, par la majorité anglophone. C'est d'ailleurs le signe évident de la menace qui pèse sur les Québécois encore francophones en Amérique du Nord. Vous qui venez des États-Unis et qui prétendez militer pour la justice envers une minorité linguistique au Québec, est-ce que cette situation ne trouble pas votre conscience?

M. Borgo. Je ne m'occupe pas de ce qui se passe ailleurs qu'au Québec, province du Canada.

S. et F.. Parlons encore de réciprocité: elle ne semble guère exister dans le domaine de l'éducation. Les écoles françaises au Canada hors Québec sont insuffisantes. Quant aux universités, une seule est française: celle de Moncton. Au Québec même, la documentation universitaire sur les recherches scientifiques de pointe est presque toute en anglais. Cette situation de francophobie n'est-elle pas honteuse et troublante pour les réclamations d'Alliance Québec?

M. Borgo. Alliance Québec est très consciente des problèmes des minorités francophones hors Québec. Elle dépense beaucoup de son budget pour appuyer les revendications au Manitoba etc.

S. et F.. M. Borgo, le No 15 de Science et Francophonie que je vous ai remis à notre première rencontre dénonce un cas flagrant de francophobie en science. C'est l'affaire Watson, de ce fonctionnaire qui a proclamé que l'anglais est la langue internationale des sciences, que le français n'est bon que pour les publications sans intérêt universel. Que pensez-vous de cette affaire?

M. Borgo. Je n'avais pas remarqué. Cela me paraît grave. Il faudra que j'en parle à notre prochaine réunion du Conseil d'administration.

S. et F.. Alliance Québec, d'après le No de juin 1988 de The Monthly Report, (5) a proposé cent candidats aux postes dans les bureaux de direction des établissements du MSSS du Québec, désignés en consultation avec les groupes socio-économiques. Combien ont été acceptés?

M. Borgo. Aucun.

S. et F.. Je suis surpris, M. Borgo, de vous voir joindre les rangs des opposants du français. Vous êtes francophone autant que moi, vous vous exprimez comme si le français était votre

»»»

»»»

langue maternelle. Pourquoi donc insistez-vous pour faire cause commune avec des anglophones?

M. Borgo. Je me sens anglophone et américain.

S. et F.. Merci, M. Borgo, de nous avoir reçus et d'avoir répondu aux questions de Science et Francophonie.

□

P.s.. S. et F.. À propos de la campagne pour la législation anglais seulement en Californie: "nous ne voulons pas d'un Québec aux États-Unis". Voudriez-vous commenter cette affirmation? (6) Incidemment, ces campagnes unilinguistes américaines sont dirigées contre l'espagnol, les langues asiatiques, etc. Elles ne sont pas dirigées contre le français: il y en a si peu. (À cette question posée par écrit, nous publierons la réponse de M. Borgo dans un prochain numéro, lorsqu'elle nous sera parvenue).

.....

Références.

Le thème d'Alliance Québec sera repris dans les numéros à venir.

1. Roger Leclerc 1986, *Qui finance Alliance Québec?* L'information nationale, 23, 2, mai, pp. 12-13.
2. The Quebecker 1986, (carte des sections), automne, p. 8-9.
3. Joyce Napier 1986, *Québec peut imposer le français mais non interdire l'anglais. La Cour d'appel ...*, La Presse, 23 décembre, A 1-2.
4. Jean-Pierre Bonhomme 1986, *L'Ontario parlera français ... dans trois ans*, La Presse, 6 septembre, A 23.
5. The Quebecker 1986, 100 candidats, 3 No 3, mai-juin, p.6.
6. Jooned Khan 1986, *"Nous ne voulons pas d'un Québec aux États-Unis"*, La Presse, 30 octobre, p. 1-2.



Fig. 1. Joseph Borgo, tel qu'il apparaissait sur l'écran lors de l'émission Droit de parole animée par Claire Lamarche: "Le français est-il menacé au Québec?" sur les ondes de Radio-Québec le 4 décembre 1987. (Merci à Radio-Québec pour son image).



Fig. 2. À défaut d'une photo de M. Borgo dans son uniforme de Sergent de l'aviation américaine (photo que nous lui avons demandée), voilà un emblème représentatif.

□

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

Pierre A.,

étudiant, a fait un don de 500 \$

à la LISULF.

Qui sera le premier à suivre son exemple?

Vie de la LISULF.

Sommaire. Conseils, correspondance avec l'ACFAS, le 2e Sommet, structuration et espace informatique francophone, l'Assemblée annuelle.

Réunions du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration était au complet à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 16 décembre 1986. Il s'est ensuite réuni à Saint-Laurent le 14 janvier dernier. Parmi les décisions prises se trouvent celle d'organiser le colloque-atelier: "La Science et la Francophonie: une question politique", pendant le 55e congrès de l'ACFAS le 22 mai 1987, celle d'engager comme Agent un bénévole qui offre ses services à temps partiel, Pierre Auger, étudiant et enfin celle de désigner Vincent Berdoulay comme Correspondant du C. a..

Correspondance avec l'ACFAS.

Notre projet de colloque soumis à l'ACFAS a été reçu "avec des réserves". Cet accueil appelle la comparaison avec la réponse de l'ACFAS à nos projets en 1983, en 1984 et 1985: la réponse fut un OUI chaleureux et cela donna lieu aux colloques que l'on sait, dont les actes ont paru dans les pages de Science et Francophonie. En 1986, la réponse fut NON. (1) En 1987, l'ACFAS refuse d'être l'hôte de notre colloque. Elle accueille néanmoins notre assemblée annuelle, à l'intérieur de laquelle elle accepte que notre colloque se tienne.

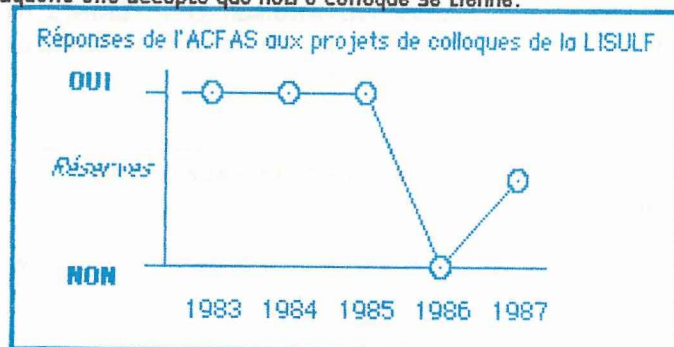


Fig. 1. Réponses de l'ACFAS, 1983-1987.

Ces réserves sont surprenantes, alors que l'ACFAS pratique fièrement la science en langue française au point de s'attirer les compliments de la Secrétaire d'État à la Francophonie Mme Michaux-Chevry. (2) L'ACFAS fut naguère à l'origine d'un projet conjoint avec le CLF Conseil de la langue française du Québec, qui fut finalement pris en mains par le CLF seul et qui aboutit à la réalisation du mémorable colloque de 1981 sur le français langue des sciences. (3, 4) L'ACFAS, soucieuse des politiques scientifiques, comme Mme Michaud-Chevry le signale, ne manque certainement pas de réaliser des démarches et d'exercer des pressions auprès des pouvoirs pour obtenir des fonds publics et pour faire valoir ses points de vue.

Que la question de l'usage du français en sciences soit de nature politique, plusieurs le savent et tous devraient le savoir. Certaines personnes dans l'ACFAS craindraient-elles que cette vérité soit affirmée en public et portée à la connaissance de tous?

Quoi qu'il en soit, voici la lettre reçue de la direction de l'ACFAS. Elle est un document pour l'histoire: la réaction de l'ACFAS démontre que la LISULF est nécessaire. Nous souhaitons que la collaboration avec l'ACFAS, bienveillante cette année mais partielle, soit dans l'avenir plus complète.

ACFAS

Montréal, le 22 janvier 1987.

Monsieur Pierre Demers,
Président-fondateur, LISULF.

OBJET: Colloque "La science et la francophonie"

Cher Monsieur Demers,

Nous avons bien reçu la vôtre du 15 janvier 1987 et le projet de colloque qui l'accompagnait. Nous vous remercions de cet envoi auquel nous nous empressons de donner suite.

Vous n'ignorez sans doute pas que l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) organise à l'Université d'Ottawa du 30 avril au 2 mai prochains un important colloque rassemblant les milieux universitaires de langue française. Un des thèmes predominants de ce colloque sera: **Les études et les recherches scientifiques et techniques: l'avenir est-il anglais?** Le président du comité d'organisation du 55e congrès, M. Bernard Philogène, m'indique que dans ce contexte il serait tout à fait redondant de tenir un autre colloque sur un sujet semblable à Ottawa quelques jours plus tard. Il ne nous est par conséquent pas possible d'être les hôtes de votre colloque en dépit de l'intérêt indéniable de la question abordée.

Il est par ailleurs d'usage de recommander aux organisateurs de colloques d'user de circonspection dans les documents publics qui les associent à l'ACFAS, surtout lorsque le colloque n'a pas encore été agréé par le comité du congrès. Certaines règles de démocratie prévalent en effet à l'ACFAS et il ne nous est pas possible de nous associer à la LISULF, ni à aucun autre groupe de pression, sans l'assentiment de notre Conseil d'administration.

Nous serions par ailleurs très heureux de vous offrir en marge du prochain congrès une salle qui pourrait être utilisée pour la réunion annuelle de la Ligue.

Nous espérons que vous comprendrez les réserves que formule au nom du Comité du congrès son président et vous assurons de notre collaboration totale en vue du succès de votre réunion annuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-fondateur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général
(signé) Guy Arbour

c.c.: M. Bernard Philogène

»»»

»»»

La direction de la LISULF était, à l'époque, dans l'ignorance du projet de l'AUFELF évoqué dans la lettre de l'ACFAS. Selon la documentation devenue disponible, il semble qu'aucun des conférenciers de l'AUFELF ne soit aussi conférencier pour le colloque de la LISULF. Voir ci-contre.

Le Sommet de Québec.

La LISULF a demandé d'être admise comme observateur et d'avoir droit d'accès comme journaliste au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du monde francophone les 2 et 3 septembre 1987. Elle a demandé aussi d'être associée aux travaux préparatoires à la tenue de ce Sommet.

L'objectif poursuivi par la LISULF est primordial pour le progrès et le développement du monde francophone. Si ce progrès et ce développement ne se font pas en français à tous les niveaux de la science et de la technique, ce monde francophone aujourd'hui court les plus grands risques de ne plus être francophone dans un avenir à moyen terme. L'invasion de la langue anglaise aura fait son œuvre. Déclin de la science en français et recul de l'usage général du français sont inexorablement associés. Espérons que les autorités voudront tirer parti de l'expertise disponible à la LISULF.

Structuration de la LISULF dans l'espace informatique francophone.

Dans l'aménagement d'un espace audio-visuel francophone, il n'y a pas que les programmes de télévision à envisager

Des communications rapides facilement accessibles accentueraient les liens d'une solidarité francophone entre scientifiques de tous les pays de la Francophonie. La popularité des ordinateurs individuels permet d'envisager des échanges de textes et de messages par modem et par lignes téléphoniques transatlantiques. Il faut en arriver à établir des lignes de communication autonomes et en français. En comparaison, la coopération par des stages et des voyages est fort coûteuse. (5) Les entreprises internationales et les services gouvernementaux de relations extérieures, on le sait, profitent largement du télex et du béliographe.

La "communauté internationale des physiciens des hautes énergies" dispose d'un réseau qui contribue puissamment à établir une solidarité professionnelle, entre le CERN et les laboratoires de Californie etc. La LISULF ne peut pas se dispenser d'utiliser des instruments de la communication rapide pour les fins de son organisation et pour la rédaction de Science et Francophonie. Le courrier et le téléphone sont insuffisants. Pour structurer la solidarité francophone au moyen de la LISULF, exploitons pleinement les ondes de l'informatique. Les membres désireux de participer sont priés de se faire connaître.

Assemblée annuelle.

Le 22 mai 1987, à l'Université d'Ottawa, pavillon Morrissette, salle 238. Assemblée d'affaires de 14h30 à 18h00. De 9h00 à 13h00, colloque-atelier.

P. 26, Science et Francophonie No 17, janvier 1987.

Références.

1. Science et Francophonie 1986, *Montréal dit NON à la LISULF*, No 13, 13-15.
2. Lucette Michaux-Chevry 1987, *Science et francophonie*, Science et Francophonie No 17, 14-15.
3. Pierre Demers 1983, *Le Colloque de Montréal*, Science et Francophonie No 2, 26-27.
4. Science et Francophonie 1984, *Le Colloque de Montréal. Des Actes. Le CLF*, No 5, 14.
5. Michel Allard 1986, *Le groupe de recherche franco-québécois en didactique des sciences humaines: 9 années de coopération*, Colloque ACFAS, Montréal, 15 mai.

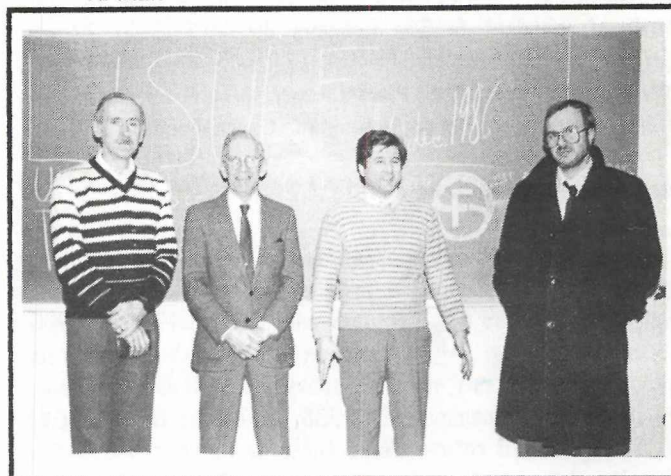


Fig. 2. De gauche à droite, J.-L. Dion, P. Rémillard, J. Rémillard et D. Tolédano. H. Wittmann et P. Demers ne paraissent pas sur cette photo, prise à l'issue de la réunion du C. a. à l'UQTR, le 16 décembre 1986.

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

AUFELF L'université et le milieu partiellement de langue française.

Université d'Ottawa, 30 avril - 2 mai 1987.

Avec le concours de:

ACFO Association canadienne française de l'Ontario,
ACELF Association canadienne d'éducation de langue
française,

Université Laurentienne (l'Université Laurentienne
est Membre corporatif de la LISULF),

Université d'Ottawa,

Université York.

Bernard Philogène et Jean Goyer animent un atelier:
Éducation et recherche scientifique et
technique: l'avenir est-il anglais?

**Devant l'invasion
de la langue anglaise
dans les publications scientifiques
de nos laboratoires et de nos centres de recherche,**



**versez votre cotisation pour 1987 et vos dons
à la LISULF,
visitez le kiosque d'information de la LISULF
au Salon du livre et de
l'instrumentation scientifiques
au cours du 55e Congrès de l'ACFAS
à l'Université d'Ottawa du 19 au 22 mai 1987,**

ne manquez pas le Colloque de la LISULF

**le 22 mai 1987, Université d'Ottawa,
Pavillon Morrissette, salle 238,
de 9h00 à 13h00. Entrée libre.**

"La Science et la Francophonie: une question politique".

**Avec: Baril, Bessette, Blackburn, Boudria, Colléz, de
Bellefeuille, Lacoste, Lefebvre, Martucci, Ohan, Poirier, CQF,
RDI, SSJBM...**

-----D é c o u p e z -----

Vous pouvez découper ou copier ce formulaire-facture pour 1987. (Membre corporatif: s. v. p. communiquer).

S. v. p. retourner avec votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre versement à:

LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4 (514) 747 2308

M., Mme...

Versements de l'extérieur, s. v. p. mandat payable au pair à Montréal en \$ Canada

Cotisation pour 1987 Membre individuel 25 \$ Canada

Membre étudiant 10 \$ Canada

Versement ci-joint

Signature:

Date:

Les arrérages et les dons sont reçus avec reconnaissance. Vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.

Science et Francophonie No 17, janvier 1987, p. 27.

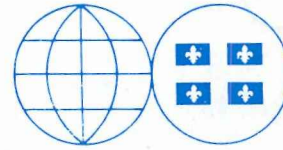
Science et Francophonie

PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Résolution de l'AIPLF

13 septembre 1986

La LISULF voudrait attirer l'attention de ses membres et de ses sympathisants sur la résolution que voici. Adoptée par la XV^e assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française réunie à Québec le 13 septembre 1986, sur proposition de la Commission culturelle (No 4), cette résolution concrétise le projet DDA mis de l'avant par la LISULF.



XV^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association internationale
des parlementaires
de langue française

Montréal et
Québec
6 au 13 septembre 1986

CONSIDÉRANT l'importance pour la qualité de l'enseignement du français de disposer des ouvrages scientifiques en français;

ATTENDU que la Communauté francophone aussi bien que toutes les Communautés qui n'ont pas l'anglais comme langue nationale, doit combattre pour résister à l'invasion de l'anglais dans les publications scientifiques;

ATTENDU l'obligation ressentie par plusieurs scientifiques de publier en anglais leurs recherches;

ATTENDU que plusieurs revues scientifiques de langue anglaise exigent des textes entièrement inédits, ce qui empêche les chercheurs de publier d'abord leurs résultats en français;

DEMANDE à toutes les sections de faire en sorte:

- 1) QUE tous les scientifiques des pays membres publient en priorité leurs recherches dans la langue française;
- 2) QU'ILS PUISSENT ultérieurement publier sans entraves dans une seconde langue.